

ÉCHAFAUDAGE DE COUVREUR

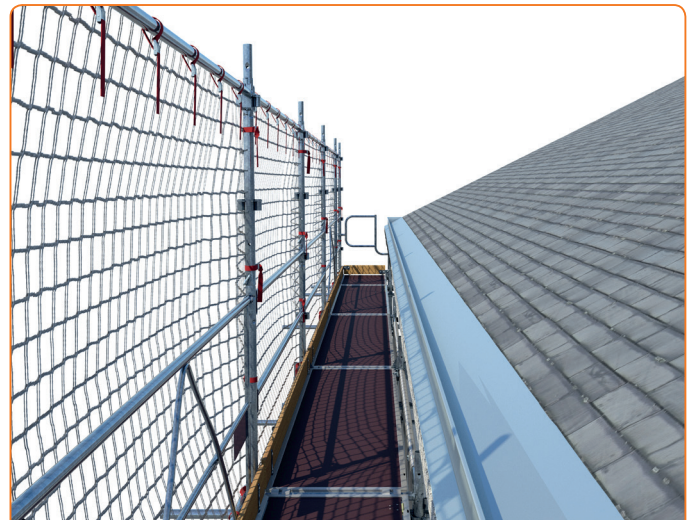
Réglementation Française / Décret 2004-924 • Normes européennes EN 12810 et EN 12811

CONFORT ET SÉCURITÉ DES TRAVAUX ET INTERVENTIONS SUR TOITURES

Echafaudage Couvreur : une structure composée de F3000 et de Multi 4X, dotée d'une protection renforcée en bas de pente de toit.

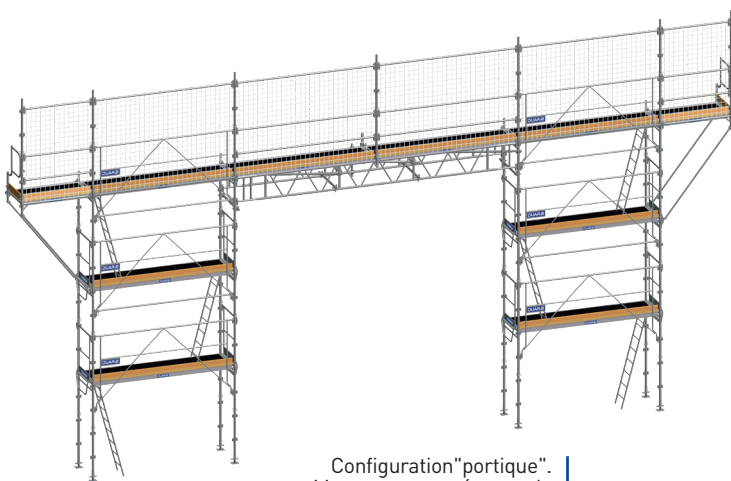
Conforme à la Réglementation Française/Décret 2004-924
Normes européennes EN 12810 et EN 12811

Conçu et testé selon les exigences du référentiel de certification équipements de chantier NF-096.

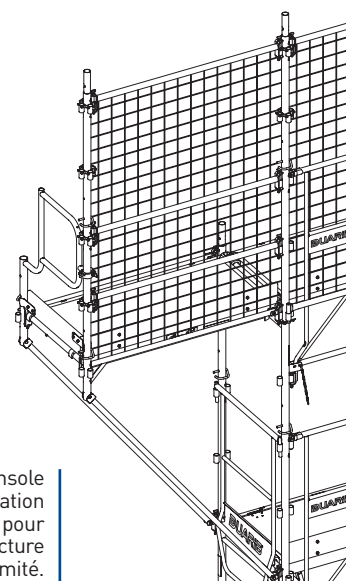


Un dispositif «anti-chutes» est mis en place le long de la pente de toit : un filet de sécurité ultra résistant (selon la norme NF EN 1263) sur une hauteur de 2 m, en extrémité un garde-corps épouse les avancées du toit.

Plusieurs configurations possibles suivant votre chantier ou votre parc : «la protection renforcée» peut être installée **sur des poutres aluminium** (jusqu'à 9 m) ou sur des structures type façade et être prolongée en utilisant **des consoles longitudinales**.



Configuration "portique".
Montage avec présence de
consoles longitudinales.
2 accès sécurisés en
EXMDS2.



Utilisation d'une console
longitudinale avec fixation
par étrier à clavette, pour
prolonger la structure
de 1.50 m en extrémité.